

## L'EXPÉRIENCE COMPTERA À L'AVENIR DANS LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

De nouveaux règlements préparés par la Commission du service civil et approuvés par le gouvernement élargissent la portée des examens.

### C'EST UN PAS VERS LA VOIE DU PROGRÈS.

Le gouvernement a adopté les nouveaux règlements préparés par la Commission du service civil en passant un arrêté en conseil à cet effet. Ces règlements contribueront beaucoup à augmenter l'efficacité dans le service civil.

Autrefois, les concours pour les postes dans le service civil ne comprenaient que des sujets académiques, et les points accordés aux concurrents ne l'étaient que d'après les réponses données. C'est ainsi qu'on jugeait des qualifications des aspirants.

D'après les nouveaux règlements, l'expérience du concurrent et son aptitude à remplir la position sont des facteurs aussi importants que ses connaissances académiques lorsqu'il s'agit de savoir quelles sont ses qualifications. En plus des points accordés pour les sujets académiques, on accorde un bon nombre de points pour l'expérience de bureau, le nombre variant d'après la longueur du service, le caractère du travail et l'efficacité du concurrent dans cet emploi.

Ce pas en avant sera apprécié par les hommes d'affaires et surtout par ceux qui doutaient de l'efficacité d'un examen sur des sujets académiques comme moyen de déterminer les qualifications d'un aspirant à un poste de commis dans un bureau quelconque, ou à un emploi où l'expérience et l'efficacité seront plus utiles que les connaissances académiques.

En vertu des nouveaux règlements un expert peut entrer dans le service civil avec un salaire assez considérable au début pour attirer les gens de cette catégorie, sans être obligé de passer par les grades peu rétribués, comme autrefois, avant d'atteindre le salaire que son efficacité lui ferait recevoir dans le monde des affaires.

Les nouveaux règlements stipulent: "Qu'il n'y aura pas de pourcentage minimum à atteindre dans les points accordés pour l'expérience de bureau et que ces points seront accordés sous forme de boni au candidat qui aura atteint le pourcentage requis dans les autres matières."

## REPRISE DES TRAVAUX AU CANAL WELLAND SUR UNE BASE DE POURCENTAGE

*On travaillera aux trois premières sections et à la cinquième qui avaient déjà été commencées et en partie terminées.*

### TEXTE DU NOUVEL ARRÊTÉ EN CONSEIL.

La reprise des travaux sur le canal Welland a été autorisée par un arrêté en conseil passé le 24 décembre 1918. On a décidé que les travaux se feraient sur la base du coût de construction actuel plus un pourcentage, cependant certains déboursés faits par le gouvernement ne seront pas compris dans le calcul du coût de construction. L'arrêté se lit comme suit:

Le comité du Conseil privé a en main un rapport, daté le 23 décembre 1918, qui a été envoyé par le ministre des Chemins de fer et Canaux et dans lequel il est dit qu'en vertu d'un arrêté en conseil passé le 9 décembre on avait autorisé la reprise des travaux aux sections du canal Welland qui avaient déjà été commencées et en partie terminées.

Le ministre déclare qu'en vertu de cette ordonnance on avait décidé de procéder aux travaux et que l'on paierait le coût actuel plus un certain pourcentage, en excluant cependant des calculs du coût de certains déboursés spécifiques faits par le gouvernement.

Il déclare aussi que l'ingénieur en chef du ministère des Chemins de fer et Canaux calcule que le maximum des déboursés à faire en 1919 sur ces divers travaux sera comme suit:

|                   |           |
|-------------------|-----------|
| Section n° 1..... | \$500,000 |
| " n° 2.....       | 600,000   |
| " n° 3.....       | 700,000   |
| " n° 5.....       | 500,000   |

Que le montant sur lequel le pourcentage sera payé ne dépassera pas deux millions de dollars pour les quatre sections.

Le ministre déclare en plus que l'ingénieur en chef du ministère des Chemins de fer et Canaux a préparé un mémoire relatif à ce travail dans lequel il dit: "Qu'il recommande fortement qu'on fasse faire les travaux par les entrepreneurs qui les avaient commencés autrefois, et qu'on leur paie le coût actuel des travaux plus un certain pourcentage."

Le ministre fait remarquer que l'ingénieur en chef a déjà conclu des arrangements avec les anciens entrepreneurs en vertu desquels ceux-ci s'engagent à reprendre temporairement les travaux sur base de remboursement du coût actuel plus huit pour cent, et qu'il considère ce prix juste et raisonnable.

En conséquence, le ministre recommande qu'on l'autorise à conclure des arrangements avec les anciens entrepreneurs pour la reprise temporairement des travaux, sur la base du coût, plus huit pour cent, tel que recommandé par l'ingénieur en chef, les déboursés spécifiés devant être exclus, et les contrats ainsi accordés ne devant pas être bons après le 31 décembre 1919, ou pouvant être résiliés plus tôt si le ministre juge qu'il est d'intérêt public de demander des soumissions, et que le ou avant le 31 décembre 1919 on devra demander des soumissions publiques pour l'achèvement des travaux à un prix déterminé.

Le comité approuve la recommandation précédente, et soumet le tout à votre approbation.

RODOLPHE BOUDREAU,  
Greffier du Conseil privé.

### Timbres de la taxe de guerre.

Les statistiques du département du Revenu de l'Intérieur pour l'exercice financier 1917-18 montrent que le revenu net de la taxe de guerre, produit par la vente des timbres et les billets de voyageurs, a été de \$2,241,162.83 pour l'année.

## GRAINS INSPECTÉS SUR LES CHEMINS DE FER DE L'OUEST

*Depuis le premier septembre, près de quarante millions de boisseaux de moins qu'à cette époque l'an dernier ont été inspectés—Les battages ne sont pas encore terminés à la Rivière-de-la-Paix.*

### CONDITIONS SUR LA CÔTE.

Le Bureau du commissaire de l'immigration et de la colonisation a publié, vers la mi-décembre, ce qui suit concernant la situation dans l'Ouest:

Nous avons eu une période de doux temps par tout l'Ouest au cours de la semaine dernière.

On a inspecté sur les chemins de fer de l'Ouest les grains suivants depuis le 1er septembre. On compare également ces chiffres à ceux de l'an dernier:

|       | Blé.        | Autres grains. | Total.      |
|-------|-------------|----------------|-------------|
| 1918. | 80,652,000  | 13,362,650     | 99,014,650  |
| 1917. | 101,469,000 | 31,585,650     | 133,055,250 |

Il y a actuellement dans les élévateurs des lacs 12,620,316 boisseaux de grain.

Le Bureau des commissaires des grains annonça, à la conclusion de la nouvelle séance tenue récemment à Winnipeg au sujet des taux exigés par les élévateurs publics à Fort-William et à Port-Arthur, que les taux resteraient tel qu'établi et approuvés par la Commission le 17 septembre 1918. Les élévateurs demandaient qu'on leur accorde un droit de dock de 3 pour 100 sur le transport du blé ou plus de un pour cent sur le poids brut, ce qui sur un wagon de 60,000 livres ferait 600 livres. En vertu des règlements, ils ont droit à un pour cent sur le poids brut, ce qui leur donne 18 livres sur un wagon de 3 pour 100.

### AGRICULTURE.

Des rapports reçus de la Rivière-Esprit et de la région de la rivière La-Paix indiquent qu'on est encore à faire les battages dans ces régions, et bien que le nombre des machines employées soit cinq fois plus considérable que l'an dernier, on n'aura pas terminé ces travaux avant quelque temps encore.

Les résultats obtenus jusqu'ici sont très satisfaisants, et la plupart des cultivateurs ont eu de bonnes récoltes en dépit de la gelée. Le rendement du district atteindra le chiffre de 175,000 boisseaux de blé, dont la moitié a été classée n° 1 et n° 2. On rapporte que 6,000 acres ensemencées en avoine produiront une récolte de 500,000 boisseaux—plus de 80 boisseaux à l'acre. A certains endroits, le rendement a été de 125 boisseaux à l'acre.

### MAIN-D'ŒUVRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Il est entendu que la British Columbia Federation of Labour demandera au gouvernement de faire une loi en vertu de laquelle tout ouvrier recevrait une compensation de \$25 par semaine s'il était blessé en tra-

## UN BANQUIER EST AJOUTÉ À LA COMMISSION ÉCONOMIQUE ENVOYÉE EN SIBÉRIE

*Un autre membre est nommé dans la personne de M. A. D. Braithwaite, de Montréal.*

M. A. D. Braithwaite, de Montréal, représentant le commerce des banques, a été ajouté au personnel de la Commission économique envoyée en Sibérie, par un arrêté en conseil passé le 21 décembre 1918 et qui se lit comme suit:

Le comité du Conseil privé a en main un rapport, daté le 19 décembre 1918, qui a été envoyé par le ministre intérimaire du Commerce, dans lequel il est dit qu'en vertu d'un arrêté en conseil du 21 octobre 1918, nommant une commission économique dans le but d'étudier la situation en Sibérie, à la fois au point de vue économique et social, et en général d'augmenter les relations commerciales entre le Canada et cette partie de la Russie, on avait recommandé à ce sujet qu'en plus des messieurs nommés par ledit arrêté en conseil, que le personnel de la commission soit augmenté de quatre membres représentant l'agriculture, les mines, le commerce des banques et les manufactures.

En conséquence, le ministre recommande que le nom de M. A. D. Braithwaite, de Montréal, représentant les banques, soit ajouté au personnel de ladite Commission, et qu'on lui donne avis de se rendre à Vladivostok aussitôt que possible.

Le ministre recommande en plus qu'on autorise le paiement de tous les frais de voyage et de subsistance encourus par M. Braithwaite dans l'exercice de ses fonctions.

Le comité approuve la recommandation précédente, et soumet le tout à votre approbation.

### Sur les navires canadiens.

D'après le rapport du département de la Marine et des Pêcheries pour l'année fiscale 1917-18, 45,280 hommes et mous-ses, y compris les maîtres, ont été employés durant cette période sur les navires de la marine canadienne.

vaillant de façon à ne plus pouvoir gagner sa vie.

Les bureaux de placement font rapport qu'il y a un surplus de main-d'œuvre expérimentée et inexpérimentée sur la côte, et ils attribuent ceci au fait qu'un certain nombre de chantiers d'exploitations forestières ont cessé leurs opérations et qu'un bon nombre d'ouvriers des prairies vont y chercher un climat plus doux.

A Fort-William, la main-d'œuvre est abondante, et on ne croit pas qu'il y aura rareté avant le printemps prochain.

### BOIS DE CONSTRUCTION SUR LA CÔTE.

Les marchands de bois de la Colombie-Britannique sont satisfaits des commandes qu'ils reçoivent; actuellement ils en ont assez pour les tenir occupés jusqu'à la fin de février. Les fabricants de bardeaux ne sont pas dans la même position, car la demande des Etats-Unis n'est pas aussi considérable que par le passé et il y a eu une baisse de 10 à 15 cents par mille dans les prix.

Des rapports reçus des chantiers d'épinette de la partie nord de la Colombie-Britannique indiquent que tous les moulins sont maintenant fermés. On dit que le Bureau Impérial des munitions aura environ 18,000,000 de pieds d'épinette à vendre.